

Argentan, le 15 mai 2020

La Principale,

Aux parents d'élèves et responsables légaux  
de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

**Objet : Réouverture du collège – consignes**

La Cheffe d'établissement  
**Morgane RENARD**

**Madame, monsieur,**

Dossier suivi par

L'établissement accueille de nouveau les élèves selon l'organisation suivante :

**Collège F. TRUFFAUT** 26,  
rue du Paty – B.P. 30208  
61201 ARGENTAN Cedex

- 6<sup>ème</sup> : à partir du lundi 18 mai (8h ou 9h)
- 5<sup>ème</sup> : à partir du mardi 19 mai (8h ou 9h)

Téléphone  
02.33.67.31.34

Le service Vie scolaire a informé chaque famille par téléphone de l'heure de reprise de son enfant selon sa classe. Il leur est également précisé l'heure de fin de cours.

Fax 02.33.39.34.95

Les emplois du temps seront donnés aux élèves par leurs professeurs principaux en début de journée.

Mail [ce.0611023f@ac-caen.fr](mailto:ce.0611023f@ac-caen.fr)

A ce jour, cette organisation est mise en œuvre jusqu'au 29 mai. De nouvelles orientations au-delà de cette date sont susceptibles de modifier les conditions d'accueil présentées. Il va de soi que les établissements scolaires s'adaptent à l'évolution de la crise sanitaire que nous traversons.


Les équipes se sont mobilisées depuis plusieurs jours pour organiser **un accueil et une reprise qui se veulent rassurants et en faveur d'une pédagogie adaptée au contexte sanitaire. Les consignes sanitaires doivent être respectées avec la plus grande rigueur. C'est à cette condition capitale que nous pourrons travailler ensemble de manière sereine et accompagner votre enfant dans ses apprentissages.**

Cette reprise scolaire s'appuie sur l'accompagnement de votre enfant par nos équipes enseignante, éducative et médicale afin de :

- (re)trouver « un quotidien apaisé » grâce à l'écoute et l'échange,
- dissiper les inquiétudes et se projeter dans l'avenir,
- acquérir des connaissances pour que l'élève poursuive sa scolarité dans de bonnes conditions.

Le tableau joint à ce courrier vous présente les conditions d'accueil et le contexte de cette reprise. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de respecter ces consignes.

## Reprise scolaire 6<sup>ème</sup> – 5<sup>ème</sup> consignes à respecter

<p><b>Règles sanitaires strictes</b></p> <p><b>Règlement intérieur</b></p>	<p>Les consignes sanitaires doivent être rigoureusement respectées par tous les adultes et élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Prise de température des élèves assurée par les familles avant l'arrivée au collège (éviction scolaire au-delà de 37,8°)</li> <li>◆ Port du masque obligatoire (adulte et élèves) : un élève sans masque ne peut rester au collège</li> <li>◆ <b>Masque propre fourni par les familles (changé chaque jour)</b></li> <li>◆ Respect de la distanciation physique</li> <li>◆ Respect des gestes barrières</li> <li>◆ Désinfection et nettoyage régulier des salles de classe</li> <li>◆ Aération des espaces</li> <li>◆ Matériel pédagogique et scolaire : chaque personne doit disposer de son propre matériel</li> <li>◆ Si un enfant présente des signes pouvant faire suspecter le Covid-19, l'établissement doit être alerté par les familles. De même le collège alerte la famille s'il suspecte un cas (cf Protocole sanitaire).</li> <li>◆ Lavage des mains au retour à domicile assuré par les familles</li> <li>◆ <b>En cas de non-respect des règles, l'élève met potentiellement en danger les personnes de son entourage, cela entraîne alors son exclusion à titre de mesure conservatoire.</b></li> </ul>
<p><b>Assiduité et règlement intérieur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves qui s'engagent à venir ont obligation d'assiduité. Un contrôle de la présence de chacun sera donc assuré. Si un élève s'absente sans excuse justifiée et recevable, il ne sera plus accepté dans l'établissement.</li> <li>• Les élèves non-inscrits souhaitant retourner au collège peuvent être accueillis, selon les conditions d'accès possible, à partir de la semaine suivant leur demande. Les familles doivent prévenir le mercredi pour le lundi suivant.</li> </ul> <p><b>Ces conditions d'assiduité sont strictes car elles permettent de garantir la mise en œuvre du dispositif et de protéger les personnels comme les élèves des risques sanitaires.</b></p>
<p><b>Formation et sensibilisation</b></p>	<p>Les élèves seront formés par l'infirmier aux règles sanitaires à respecter dès leur arrivée au collège. Les consignes disciplinaires seront présentées par l'équipe de direction.</p>
<p><b>Emploi du temps</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accueil scolaire s'effectue <b>le lundi / mardi / jeudi / vendredi.</b></li> <li>• L'amplitude horaire varie de 8h à 17h selon les emplois du temps.</li> <li>• Ces emplois du temps sont composés en fonction des situations d'élèves : transport scolaire, demi-pensionnaire, externe, langue vivante.</li> <li>• Dans la mesure du possible, les élèves issus d'une même classe seront regroupés.</li> <li>• Les élèves disposent de 20h de cours hebdomadaire, avec éventuellement des temps d'accompagnement personnalisé en complément.</li> </ul>
<p><b>Matériel scolaire et contenu du cartable à apporter par les élèves</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 masque ou 2 masques si DP + un sac type congélation pour le stocker le temps du repas</li> <li>• manuels, livrets TD des matières du jours</li> <li>• 1 cahier unique pour toutes les matières + matériel pour écrire, tracer, colorier. Le cahier n'est pas obligatoirement neuf.</li> <li>• 1 gourde + mouchoirs jetables</li> <li>• Aucun objet de valeur, ni de clé usb, ni de carnet de correspondance (inutile)</li> <li>• EPS : indications ci-dessous</li> <li>• Apporter si possible : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 ardoise avec crayon et chiffon</li> <li>- 1 petit jeu et 1 livre pour les temps de récréation (pouvant tenir en poche)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Demi-pension</b></p>	<p>Le service de restauration fonctionne. Les nouvelles règles sanitaires sont appliquées. Le choix du régime demi-pensionnaire ou externe doit être décidé par les familles puis respecté.</p>
<p><b>Effectifs et classes</b></p>	<p>Les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> seront accueillis en groupe de 15 maximum.</p> <p>Les classes ont été réorganisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 groupes en 6<sup>ème</sup> : 6A, 6B, 6C, 6D, 6E</li> <li>• 5 groupes en 5<sup>ème</sup> : 5A, 5B, 5C, 5D, 5E</li> </ul>

<b>Salle de classe</b>	Chaque nouvelle classe est affectée à 1 ou 2 salles, nettoyée et désinfectée quotidiennement. Les professeurs se déplacent dans les salles pour faire cours.
<b>Circulation</b>	Des consignes strictes de circulation doivent être respectées. Un sens unique a été organisé afin d'éviter le brassage des élèves. Ces derniers seront nécessairement accompagnés d'un adulte lors de tout déplacement.
<b>EPS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités physiques et sportives se pratiquent dans la mesure du possible en extérieur.</li> <li>• Les élèves doivent porter des tenues adaptées à l'EPS dès le matin selon leur emploi du temps (ou début après-midi si externe). Tenir compte de la météo (Pas de vestiaire / pas de course à pieds).</li> <li>• Si possible privilégier le gilet au pull pour ne pas manipuler le masque</li> </ul>
<b>Temps de pause</b>	Les temps de pause sont sous la responsabilité des professeur-es qui font appliquer strictement aux élèves les règles sanitaires (lavage de mains, distanciation physique)
<b>Cours en présence et/ou à distance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Seule 1 à 2 disciplines seront assurées en distanciel par les professeurs ne pouvant effectuer leur enseignement en présentiel.</li> <li>• Lorsque les professeurs prennent en charge l'enseignement en présentiel d'une classe, ils n'assurent pas le travail à distance pour les élèves de ces mêmes classes en dehors des traditionnels « devoirs à la maison ».</li> <li>• Le suivi à distance sera assuré par les enseignants concernés par le télétravail, les familles sont invitées à consulter la plateforme du CNED « Ma classe à la maison » pour compléter ces cours.</li> </ul>

### Les 5 fondamentaux du protocole sanitaire

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels
- La formation, l'information et la communication

Nous vous invitons à prendre connaissance du **Protocole sanitaire du collège, accessible sur l'ENT de l'établissement** : rubrique « Espace de travail » puis « Documents du collège ».

Un clip du ministère spécialement dédié aux familles vous présente les nouvelles règles de vie commune. Vous pourrez trouver toutes les informations utiles la page du site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Nous vous remercions de votre contribution dans la réussite de cette reprise. Les équipes sont heureuses d'accueillir de nouveau les élèves. Elles s'investissent pleinement pour que les conditions d'enseignement et de vie au collège permettent à vos enfants de s'épanouir et de retrouver un quotidien apaisé.

Bien cordialement,

L'équipe de direction